



Avec le soutien de



LE MONITEUR

TechniCités



COMMUNIQUÉ

Paris, le 19 novembre 2013

Résultats du Prix 2013 "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité"

Les lauréats 2013 du Prix "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité" ont été récompensés ce mardi 19 novembre dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités Locales, en présence d'Yves KRATTINGER, Sénateur et Président de l'IDRRIM, et de Mauricette STEINFELDER, Membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et Présidente du Jury 2013.

Organisé par l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) et l'ensemble des signataires de la Convention d'engagement volontaire¹ depuis 2010, le Prix IMB vise à récompenser les actions mises en œuvre par les acteurs publics et privés impliqués dans la construction, l'entretien, l'aménagement et l'exploitation des infrastructures de mobilité (routières, ferroviaires, fluviales, portuaires ou encore aéroportuaires) en faveur de la préservation et de la valorisation des espaces naturels, de la biodiversité et du paysage.

L'objectif : identifier et valoriser les meilleurs projets de préservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité, y compris les plus petits et les plus ingénieux !

Recueillant pas moins de **27 projets candidats**, cette 4^{ème} édition 2013 démontre tout l'intérêt porté par les acteurs publics et privés des infrastructures de transport à la préservation et à la valorisation de la biodiversité et du paysage dans la mise en œuvre de leurs projets.

Les projets candidats, portés par des collectivités (12), l'Etat (2), des entreprises (6), des bureaux d'études (2), des sociétés concessionnaires d'autoroutes (3), une association ou encore un syndicat d'aménagement, se distinguent par leur **grande qualité**, leur **très grande diversité** et, pour beaucoup d'entre eux, leur **aspect particulièrement innovant**.

Le jury, composé de 20 professionnels reconnus dans le domaine de la mobilité et de l'environnement, a récompensé les meilleurs projets à travers cinq catégories :

- Paysage et biodiversité
- Continuités écologiques
- Sensibilisation et communication (auprès des acteurs, riverains et usagers)
- Gestion et entretien des infrastructures
- Projets mettant en œuvre le génie écologique

Compte tenu de la spécificité et de l'aspect transversal d'un des projets, le jury a également souhaité décerner un **prix spécial** à l'un des candidats.

¹ Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'Assemblée des départements de France, la Fédération Syntec Ingénierie, la Fédération nationale des travaux publics, l'Union des Syndicats de l'industrie Routière Française et le Syndicat professionnel des terrassiers de France.

Les Lauréats 2013 du Prix IMB

CATEGORIE "PAYSAGE ET BIODIVERSITE" : Le projet "Aménagement du lido du Petit et du Grand Travers - commune de Mauguio-Carnon (Hérault)" porté par la société INGEROP Conseil et Ingénierie, en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or, maître d'ouvrage, et l'Atelier Alfred Peter, paysagiste.

Explications : Situé entre les communes de Mauguio-Carnon et de La Grande-Motte, le lido du Petit et du Grand Travers est une bande de sable d'environ deux kilomètres qui sépare l'étang de l'Or et la mer Méditerranée, soumise à des phénomènes d'érosion et à un recul de la plage. La RD 59 est considérée comme responsable de la fragmentation morphologique et biologique entre les deux massifs dunaires : la fréquentation excessive du lido entraînait une dégradation des habitats naturels d'intérêt communautaire, la dispersion des déchets et l'érosion des dunes. Ce projet ambitieux a consisté à supprimer la RD 59 avec une renaturation de son emprise et une reconstitution du réseau dunaire, afin de valoriser le patrimoine naturel, d'améliorer les conditions de stationnement, de déplacer la piste cyclable et de réorganiser les cheminements piétons.

Le jury a souhaité récompenser le caractère particulièrement ambitieux de cet aménagement et la renaturation de ce site naturel remarquable, en dépit des nombreuses difficultés liées notamment aux questions de transport, de stationnement, de restauration et de concertation.

Contacts presse : INGEROP : silvia.nimo@ingerop.com | CA du Pays de l'Or : annesophie.queniot@paysdelor.fr ou 06.85.10.24.31

CATEGORIE "CONTINUITES ECOLOGIQUES" (DEUX LAUREATS EX-AEQUO)

• Le projet "Rétablissement de continuités écologiques sur réseau existant - Une méthode de hiérarchisation originale et transposable" porté par la Direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est), en partenariat avec le CETE de l'Est et l'Atelier des territoires / INGEROP

Explications : La DIR EST a élaboré une méthode permettant d'identifier et de hiérarchiser les corridors écologiques rompus ou fragilisés par le réseau routier de l'État : 180 corridors grande faune pour la région Lorraine. Les critères de hiérarchisation (importance du couloir, collision, présence d'un autre passage utilisable à proximité etc.) ont permis de présélectionner 41 corridors (16 avec ouvrage et 25 sans ouvrage) et de les hiérarchiser selon des critères techniques, écologiques et de sécurité.

Le jury a voulu récompenser l'objectif de la démarche qui s'inscrit dans les objectifs des politiques publiques, la gouvernance du projet, et la méthode permettant de sélectionner les corridors à rétablir.

Contact presse : Cellule communication de la DIR Est, Tél. 03.83.50.96.37

• Le projet "Eco-ponts à haute fonctionnalité" porté par la société VINCI AUTOROUTES RESEAU ESCOTA, en partenariat avec les groupements MAIA-SONNIER et RAZEL-BEC

Explications : L'opération a consisté, dans le cadre du Paquet Vert Autoroutier 2009-2013, en la réalisation de deux éco-ponts, situés dans le Var, l'un sur l'Autoroute A57 sur la commune de Pignans, l'autre sur l'Autoroute A8 sur la commune de Brignoles. Ces ouvrages, opérationnels depuis le 1^{er} trimestre 2013, sont spécifiques et exclusifs pour la microfaune, la moyenne faune et la grande faune. Ils ont été équipés d'habitats (andains, souches,...) et de dispositifs anti-véhicules motorisés pour garantir la fonctionnalité écologique des deux éco-ponts. Ce dispositif anti-véhicule a fait l'objet d'un brevet de dépôt auprès de l'INPI au regard de son caractère innovant.

Le jury a voulu récompenser l'aspect innovant et original de ce projet à bien des égards : choix du positionnement des éco-ponts, rétablissement de corridors d'intérêt régionaux, conception des andains, brevet sur un dispositif anti-intrusion, mise en œuvre de la terre végétale.

Contact presse : Isabelle ESCAPIN, ESCOTA : 04.93.48.50.06

CATEGORIE "SENSIBILISATION/COMMUNICATION" : Le projet "L'engagement d'Eurovia pour la biodiversité" porté par la société EUROVIA, en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle

Explications : La société Eurovia s'est engagée en 2012 dans un plan d'action d'entreprise organisé autour de 5 objectifs : améliorer les connaissances et de l'expertise, mise en place d'une démarche scientifique (évaluer la sensibilité des opérations, leurs impacts et améliorer les mesures), établir des suivis scientifiques sur des sites pilotes, former les collaborateurs et améliorer l'acceptabilité des projets. Le Muséum National d'Histoire Naturelle accompagne Eurovia dans cette démarche et sur la durée de l'engagement : un chargé de mission du Muséum travaille à temps plein sur ce projet avec une mission d'AMO (accompagnement, expertise, conseil) et la mise en œuvre de projets scientifiques pour faire progresser la connaissance.

Le jury a souhaité récompenser un projet d'entreprise fédérateur autour de la biodiversité et une démarche originale, portée au plus haut niveau de l'entreprise avec le concours et la caution scientifique du MNHN.

Contact presse : sabrina.loucatel@eurovia.com, 01.47.16.48.36

CATEGORIE "GESTION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES" : Le projet "Enrobé Avertisseur sonore en Camargue : quand la route intègre la problématique chauves-souris" porté par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence

Explications : Le département a développé un dispositif d'avertisseur sonore limitant les collisions entre les chauves-souris et les véhicules. La direction des routes a testé l'efficacité de différents revêtements routiers agissant comme avertisseur sonore pour éloigner les chiroptères. Parmi les six revêtements testés, l'enrobé BBT-MO6 a été installé sur 20 mètres de large aux extrémités de la zone de traversée identifiée (pose intégrée à l'opération de rénovation programmée de la chaussée). L'enrobé, lors du passage d'un véhicule, émet ainsi des signaux sonores de forte intensité en fréquence basse, perceptibles par les chiroptères mais inaudibles pour l'automobiliste et le riverain, les avertissant de l'arrivée des véhicules.

Le jury a souhaité récompenser ce projet expérimental, totalement innovant et sans autre équivalent en France.

Contact presse : nathalie.lambert@cg13.fr

CATEGORIE "PROJETS METTANT EN ŒUVRE LE GENIE ECOLOGIQUE" : Le projet « Vélo-route Voie Verte ViaRhôna (VVV) - Du Léman à la Méditerranée » porté par le Conseil général de la Drôme / Direction des déplacements

Explications : La VVV ViaRhôna traverse la Drôme sur 67 km en rive gauche du Rhône. Une section particulière (6,2 km) franchit un espace naturel exceptionnel. L'enjeu pour le département a été de trouver l'itinéraire le moins impactant tout en offrant aux cyclistes une occasion de découvrir des zones à forte valeur écologique, sans allongement de parcours et sans induire d'importantes emprises. La solution retenue constitue un projet d'aménagement exemplaire : un tracé court qui évite l'habitat du castor et les roselières, et propose des écrans d'occultation en bois camouflant les cyclistes de l'avifaune, une falaise pour les guêpiers, des îlots pour les sternes, des gîtes pour les chauves-souris. Des panneaux explicatifs présentent la richesse des espaces traversés à des fins de préservation et sensibilisation. Malgré la forte fréquentation de la VVV (250 à 1000 cyclistes par jour), les deux premières années de suivi indiquent une stabilité des espèces et une cohabitation satisfaisante.

Le jury a souhaité récompenser la diversité des aménagements et le caractère exemplaire de ce projet, en termes de recherche de la variante la moins impactante, de cohabitation entre une voie douce (fréquentée) et des espaces naturels exceptionnels, et de variété des aménagements.

Contact presse : [Cathy BAUDY](mailto:Cathy.BAUDY@drôme.fr), directrice de la communication, 06.85.40.27.88

PRIX SPECIAL DU JURY : Le projet "Enquête Faune et route" porté par l'association PICARDIE NATURE

Explications : Après avoir développé avec le département de l'Aisne, en 2011, une enquête "Les amphibiens sur les routes de Picardie" à destination des agents de la voirie, l'association Picardie Nature a souhaité moderniser l'outil et l'étendre à l'ensemble des groupes taxonomiques et à toute la région Picarde. Elle a ainsi développé un outil informatique en ligne ("Faune et Route"), accompagné d'une base de données (*Clicnat*). Le site permet à tout utilisateur de saisir des données d'observations sur la mortalité routière et d'en donner une vision régionale. Un formulaire d'enquête, accessible à tous est mis en ligne et donne des informations précises sur les espèces les plus impactées par les collisions et les sections les plus accidentogènes. Les axes de déplacements de la faune sont communiqués aux Conseils Généraux afin de signaler ces sections. L'enquête permet d'élaborer un plan d'action "Amphibiens et routes" avec pour objectif d'envisager des moyens de protection (barrage temporaire, crapauduc, mare de substitution, signalétique, fermeture de section routière). En moins d'un an, 71 observateurs alimentent le site, 830 000 données collectées permettent d'élaborer une première carte de répartition des collisions par groupes fauniques.

Le jury a tenu à récompenser l'originalité et le caractère partenarial de ce projet, porté par une association mais fédérant des observateurs bénévoles et occasionnels et les gestionnaires des routes départementales. Cette action pédagogique pourrait être transposée à d'autres régions.

Contact presse : [Virgine COFFINET](mailto:Virgine.COFFINET@picardienature.fr), chargée de mission Picardie Nature : 03.62.72.22.50

Contact presse : laurianne.rossi@idrrim.com | 01.44.13.31.30

Créé en 2010, l'IDRRIM fédère l'ensemble des acteurs publics et privés agissant dans le domaine des infrastructures de mobilité et espaces urbains : Etat, collectivités locales, services techniques, ingénierie privée, entreprises, associations partenariales, écoles et organismes de recherche, établissements du réseau scientifique et technique de l'Etat.

Lieu de convergence et d'échanges, l'IDRRIM propose un cadre de réflexion et d'actions pour co-produire et partager un référentiel commun (normes, bonnes pratiques, règles de l'art, outils méthodologiques). L'objectif : répondre de manière homogène aux problématiques techniques et stratégiques liées à la conception mais aussi à la gestion d'infrastructures de transport et d'espaces publics de mobilité.